

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 4

Artikel: "Nous sommes tous les jours à l'engagement."
Autor: Slongo, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Forces spéciales

« Nous sommes tous les jours à l'engagement. »

Propos recueillis par Daniel Slongo

Le colonel EMG Nicola Guerini est commandant du CFS depuis 2019. Avant cela, cet officier de carrière tessinois était à la fois commandant de l'Ecole du centre d'instruction des forces spéciales et chef d'état-major du CFS. Il a effectué toute sa carrière professionnelle dans les grenadiers et les Forces spéciales.

Quand êtes-vous entré en contact avec les grenadiers pour la première fois ?

Quand j'étais petit, en été, j'allais à Isone avec mes parents pour des pique-niques au bord de la rivière Vedeggio. J'ai toujours joué dans l'arène là-bas. Plus tard chez les scouts, deux de mes camarades plus âgés ont accompli leur école de recrues à Isone. Leurs histoires me fascinaient et il était clair pour moi que je voulais moi aussi être grenadier. C'est pourquoi lors de mon recrutement, plus tard, j'ai inscrit trois fois « grenadier » pour les trois possibles fonctions souhaitées. Cela m'a valu la première instruction « militairement claire » de l'officier recruteur. Ce ne devrait pas être le dernier. Mais le résultat en valait la peine : j'ai démontré mes performances sportives et j'ai été inscrit comme grenadier.

Dans le cadre de l'Armée XXI, le Commandement grenadier 1 et le DRA 10 ont été créés en 2004, suivis du CFS en 2012. Ils étaient là avec vous à chaque étape du chemin. Quels ont été vos moments les plus formateurs durant cette période fondatrice ? Et les éléments positifs et négatifs ?

Je me souviens encore de la soirée d'information en 2002 dans le gymnase de la caserne d'Isone, où les plans du cdmt gren 1 étaient expliqués à tous les officiers des 37 compagnies de grenadiers. Il y avait une ambiance très positive là-bas, même si nous avons tout chamboulé avec la centralisation. Lorsque j'ai ensuite terminé le premier cours de répétition en 2004 en tant que commandant du nouveau bataillon de grenadiers 30, j'ai ressenti la

motivation et la volonté de continuer sur la voie que j'avais empruntée. C'était positif.

Moins agréable était le fait qu'au début, les fonctions importantes et nouvelles de chef de peloton d'appui, des mitrailleuses ou des mortiers, n'étaient vues qu'avec ironie par certains officiers des grenadiers. Malgré cela, l'arrogance inappropriée a rapidement disparu lorsque l'importance de ces fonctions a enfin été reconnue.

Il y a beaucoup de rumeurs et d'histoires sur le CFS et notamment sa formation professionnelle :



le DRA 10. Ce serait, aux dires de certains, une force d'élite secrète et incontrôlée ?

Laissez-moi vous répondre de la manière suivante : le DRA 10 fait partie des unités de l'armée régulièrement contrôlées politiquement et militairement. Le DRA 10 a été créé en 2004 dans le cadre de la réorganisation de l'Armée XXI. La création de cette unité était basée sur une demande issue du Rapport sur la politique de sécurité 2000 qu'une partie de l'armée soit plus prête qu'auparavant afin de pouvoir être utilisée, après une brève préparation, pour faire face aux menaces existentielles. Parallèlement, l'armée devait être prête à contribuer, sur le plan international, à protéger en cas de besoin des citoyens ou des institutions suisses à l'étranger.

Le RAPOLSEC 2000 et l'Armée XXI ont ainsi constitué l'ossature politique de la constitution du DRA 10, explicitement ancrée dans la loi militaire et dans l'organisation de l'Armée en tant qu'organisation professionnelle. La mise en œuvre concrète du DRA 10 a été ordonnée par écrit par le Chef de l'Armée de l'époque dans un ordre spécial et la formation professionnelle a ensuite été mise en place sous le contrôle de la direction de l'Armée et des commissions politiques de sécurité. La formation du CFS a été commandée en avril 2010 par le chef du Département de la Défense de l'époque, après que la direction de l'Armée eut proposé de fusionner toutes les unités spéciales. En 2012, le CFS tel qu'il se présente aujourd'hui après dix ans, a ensuite été créé de manière officielle.

Mais le maintien du secret est très important.

La conception, la création, la mise en œuvre ainsi que les ordres du CFS et de ses formations étaient et sont complètement transparents. Ils sont également largement soutenus et contrôlés, sur le plan politique comme sur le plan militaire. Vous avez raison de dire que nous sommes très stricts sur la sécurité du personnel et des personnes (PerSec) et sur la sécurité opérationnelle (OpSec). Nous ne donnons aucune information sur le personnel ou les missions.

Cependant, cela n'a rien à voir avec la tenue de secrets, mais plutôt avec des principes militaires largement répandus, valables dans le monde entier et également dans l'armée suisse. C'est pourquoi, par exemple, les visages et les noms ainsi que tous les éléments d'identification des soldats ont été masqués ou « floutés » sur l'image publiée sur Twitter avec le CdA.

Pouvez-vous nous expliquer et préciser les missions du CFS ?

« La protection des personnes civiles et militaires ainsi que des biens particulièrement dignes de protection » consiste à assurer l'intégrité des personnes, des biens, des objets et des secteurs de terrain. Des contributions sont également apportées dans le cadre de la police de l'air -en l'occurrence la police de l'air armée depuis l'hélicoptère-,

ainsi que la sécurité des vols -en d'autres termes l'escorte de sécurité des vols-, ainsi que le soutien aux actions policières.

Le mandat « services spéciaux de police criminelle et de sécurité » implique la fourniture de services de police (militaires) spécifiques dans le cadre de l'Armée ou en appui aux autorités civiles. Par exemple, par la reconnaissance, la recherche, la liaison et l'arrestation ou la neutralisation des personnes, les perquisitions, les accès et les actions d'intervention.

L'« assistance militaire » (MA) comprend le conseil, le soutien ou la formation de formations de l'armée ou de tiers dans le domaine des services de sécurité ou des questions techniques et tactiques. De plus, les autorités civiles et militaires et les partenaires nationaux et étrangers peuvent être soutenus dans leurs opérations par des connaissances spécialisées dans une grande variété de domaines.

La tâche de « reconnaissance spéciale ou reconnaissance spéciale » (SR) parle d'elle-même : il s'agit de l'acquisition de renseignements-clés par les forces spéciales sur les menaces, les dangers, les acteurs et l'environnement au moyen de la surveillance, de la reconnaissance, de l'exploration sur les buts ou le suivi de cibles, ainsi que d'autres moyens et méthodes appropriées.

L'ordre « rapatriement » (RP) est également explicite. Il comprend toutes les mesures militaires, diplomatiques et civiles de retour des personnes civiles ou militaires isolées. Les contributions des forces spéciales peuvent inclure – sans y être limitées – la localisation, la recherche ou l'évacuation.

Dans le cadre de la mission « sauvetage et libération » (*Rescue and Liberation* – R&B), les personnes peuvent être secourues et libérées de la captivité, de l'otage ou de la menace terroriste, si nécessaire et en dernier recours en utilisant également la force militaire. Auparavant, cette mission comprend également une collecte ciblée de renseignements et des contributions à l'évaluation de la situation.

Enfin on trouve la mission « d'action directe » (DA) dans le cadre de la défense nationale. Il s'agit d'actions offensives limitées contre des forces déstabilisatrices afin de les affaiblir ou de saisir, détruire ou endommager leurs secteurs et systèmes clés, d'arrêter ou de neutraliser le personnel clé et de récupérer des secteurs et systèmes amis.

Hypothétiquement, à quoi pourrait ressembler une mission type dans cette palette de services ?

Assumons la tâche de conseiller et de protéger les autorités civiles à l'étranger. Le CFS – avec son organisation professionnelle – est mandatée et sous la direction du Département des affaires étrangères pour vérifier les mesures de sécurité dans une ambassade suisse à l'étranger et pour conseiller les ambassades ainsi que le

DFAE sur les questions de sécurité. Cela se produit très régulièrement.

On compte également des missions de protection à l'étranger: en tant qu'équipe dite de «protection rapprochée» composée de militaires et de personnalités politiques lors de visites au Kosovo, par exemple. Il est important pour moi de souligner qu'une affectation à l'étranger nécessite toujours le consentement du pays d'affectation ou un mandat de l'ONU ou de l'OSCE. Sans cela, il y aurait une violation de la Constitution fédérale et de la Charte des Nations Unies ce qui est hors de question.

En matière de protection et de rapatriement, ou encore de prise d'otages à l'étranger, le DFAE est essentiellement responsable. Il recherche et décide parmi les solutions possibles – la libération par des moyens militaires n'est qu'une et probablement la dernière option examinée. La décision appartient au Conseil fédéral. Le CFS fournit les services requis et demandés.

Un autre exemple est le soutien subsidiaire apporté aux autorités civiles lors de grands événements et conférences en Allemagne. Cela débute par un appui concret à la demande et se déroule sous la responsabilité opérationnelle des autorités civiles. Récemment, on a vu de tels engagements par exemple au Forum économique mondial (WEF) de Davos avec des services de la police aérienne armée depuis l'hélicoptère. Citons également le soutien du corps de la police civile sur l'eau lors des pourparlers au sommet à Genève en 2020. Les autorités civiles peuvent en effet faire appel à ces compétences et à ces moyens, dont seul le CFS dispose. Ce sont là deux exemples possibles d'utilisation des formations professionnelles.

Mais nous formons également les formations de milice dans cette gamme de services – même si dans ce cadre, le niveau de menace est plus élevé. En cas de situation de menace accrue, sous la responsabilité des autorités civiles, les formations de milice du CFS, les grenadiers et éclaireurs parachutistes, peuvent également obtenir du renseignement, sur des personnes ou des objets et mener des actions directes dans un cadre défini. Nous avons pratiqué cela au cours des dernières années dans les cours de remise à niveau, dans les grands exercices.

Comme vous pouvez le voir, le CFS est non seulement pratique, mais il travaille aussi au quotidien pour la sécurité de la Suisse – notamment avec ses formations professionnelles. Au cœur de ces missions, le CFS ne peut fournir ses services qu'en association et en coopération avec l'ensemble du système militaire. Nous dépendons d'un système global fort, d'une armée forte. Cela va de la coopération avec les Forces aériennes dans les domaines du transport aérien (TA) et de la reconnaissance aérienne, à la Base d'aide au commandement (BAC) avec des services dans le domaine des transmissions et du soutien au commandement, ou encore à la Base logistique de l'armée (BLA) avec des services pour la préparation matérielle de nos formations et infrastructures, ou encore du soutien dans le service médical.

De leur côté, ces éléments doivent être suffisamment modernes, efficaces et bien équipées pour pouvoir fournir les meilleurs services d'assistance possibles. Comme avec une chaîne, l'armée et avec elle le CFS n'est aussi fort que son maillon le plus faible.

Le CFS existe maintenant depuis 10 ans. Où cela a-t-il fonctionné ?

Le facteur le plus essentiel et le plus important dans l'Armée en général, mais surtout dans les forces spéciales, c'est l'être humain. Je pense que nous avons fait un excellent travail à ce niveau-là. Au sein du CFS, l'accent est mis sur les personnes. En fin de compte, c'est lui qui planifie, s'entraîne, améliore et, finalement, accomplit les engagements, sur le terrain. De notre côté, nous devons lui donner les capacités, nous devons l'encourager et le soutenir. Et je pense rétrospectivement que nous avons bien fait cela.

Honor – Honneur, Modestia – Modestie et Unitas – Unité: Les valeurs du Commandement de grenadiers 1, sur lesquelles nous avons pu nous appuyer et qui sont aujourd'hui dans notre ADN, me poussent ainsi que tous les membres du CFS vers la précision et la performance maximale – en tant qu'individus et aussi collectivement, en tant qu'unité.

Bien sûr, cela nous aide beaucoup que nos militaires, notre personnel, ait été strictement sélectionné et surtout fait son propre choix pour servir au sein du Commandement des forces spéciales. Et quand il s'agit de cette sélection, qu'il s'agisse de la voie professionnelle ou de milice, nous mettons la barre très haut. Nous ne formons nos gens ni à la hâte, ni en masse.

Savoir si le CFS a fait ses preuves et où est une question qu'il faut poser à ceux qui lui assignent ses tâches. Le fait que nous existions encore après 10 ans et que nous soyons respectés, tant sur le plan militaire que sur le plan politique et que nous soyons sollicités encore et encore, toujours davantage, démontre il me semble que nous ne faisons probablement pas si mal notre travail.

Comment vous assurez-vous d'avoir les bonnes personnes au sein du CFS ?

Il n'y a aucune garantie à 100% que le recrutement de chaque individu soit parfait. Nous attachons une grande importance à une sélection très rigoureuse, au profit des formations tant professionnelles que de milice. Les éclaireurs parachutistes doivent suivre des cours pré militaires et doivent également passer par des évaluations et des tests médicaux, physiques et psychologiques approfondis avant le service. Il en est de même avec les grenadiers.

Après un processus de recrutement habituel, les candidats sont soumis à un processus de sélection physique et psychologique pendant deux jours à Isone. Lors de l'école de recrues, les épreuves de sélection de ces formations de milice se poursuivent ensuite jusqu'à la

fin de l'ER. Les candidats doivent passer un processus de sélection complexe, en particulier pour les composantes professionnelles, dans lequel, en plus d'un test pratique intensif de résilience et de résistance au stress, des évaluations médicales et psychologiques détaillées sont également effectuées en vue de l'évaluation globale de la personnalité et de la motivation. Les membres du DRA 10 et du MP Spez Det sont également contrôlés et évalués en permanence tout au long de la formation.

Ce qui compte, c'est la qualité. Il ne faut donc pas se mettre une pression déraisonnable dans le but de sélectionner du personnel et d'alimenter les unités à n'importe quel prix. Cela est valable autant pour les formations de milice que chez les professionnels. Nous préférons former moins de personnes en un an plutôt que de nous écarter de nos normes.

Où en sera le CFS dans 10 ans ?

Il est difficile de regarder dans une boule de cristal pour vous répondre. Notre société de plus en plus vulnérables. De nouvelles menaces peuvent apparaître rapidement, changer et évoluer constamment. Enfin, les ressources financières, humaines et matérielles sont toujours très limitées. Les forces spéciales – dans le domaine militaire – sont précisément la bonne réponse à ces défis sociaux :

Agiles, relativement peu coûteuses et polyvalentes, elles peuvent être déployées rapidement dans n'importe quelle

situation. Les forces spéciales prennent de plus en plus d'importance dans toutes les armées modernes et le CFS de l'armée suisse remplit une fonction importante avec sa gamme de prestations dans toutes les situations.

Le déploiement des forces spéciales de l'armée permet une performance ciblée et adaptée aux circonstances précises, même dans un environnement sensible. Les forces spéciales peuvent obtenir un grand effet dans toutes les situations avec relativement peu d'efforts en termes de personnel et de matériel. Ils sont proportionnés, économies en ressources, efficaces et efficaces.

De plus, les forces spéciales peuvent s'adapter et anticiper très rapidement l'évolution dynamique de l'environnement opérationnel. Nous le faisons aujourd'hui et continuerons de le faire dans dix ans. Le CFS est et il restera un élément nécessaire, essentiel, de l'armée suisse moderne.

A mon sens, quatre points résument la valeur ajoutée du CFS pour l'Armée : Premièrement, la KSK est un moyen important de l'Armée et agit au nom de la politique. Deuxièmement, les forces spéciales se caractérisent par leur économie des forces, leur multifonctionnalité, leur orientation orientée sur leurs effets, ainsi que leur efficacité. Troisièmement, les forces spéciales sont strictement sélectionnées, entraînées intensivement et spécifiquement entraînées. Quatrièmement, les forces spéciales sont polyvalentes et déployables au pied levé, dans toute la gamme des opérations de l'Armée.



Que souhaitez-vous en tant que commandant du CFS ?

Je souhaite que le CFS puisse continuer à se développer. Et cela malgré le manque de ressources financières de l'armée – et *pas à cause* de ce manque constant.

A cela s'ajoute mon deuxième souhait, qui me tient personnellement à cœur : maintenir les valeurs, l'histoire, la tradition et le contact avec les anciennes générations. Pas glorifiant, romantisant, mais pragmatique et reconnaissant. Parce que seuls ceux qui savent d'où ils viennent peuvent savoir où ils en sont et peuvent ainsi regarder vers l'avenir.

Merci pour cette discussion.



Deux illustrations sur cette page montrent l'engagement des forces spéciales et de la police genevoise au moment du Sommet ministériel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC 12).
Photos © Police cantonale de Genève.

Déploiement au WEF

A l'occasion du Forum économique mondial (WEF) à Davos, le CFS assume diverses prestations au profit des autorités civiles. Avec le MP Spez Det, le CFS appuie la police aérienne armée à partir d'hélicoptères et assume diverses missions de protection de personnes. Pendant la durée du WEF, les détachements sont subordonnés aux autorités civiles du canton des Grisons.

Opération à Genève

A l'occasion des pourparlers au sommet de 2020 entre les présidents de la Russie et des Etats-Unis d'Amérique, le CFS a appuyé la police cantonale genevoise avec le DRA 10 matériellement, personnellement et avec des compétences particulières à la demande du canton du bout du lac. Le MP Spez Det a appuyé les Forces aériennes en assumant la mission de police aérienne à partir d'hélicoptères. Il a également appuyé la police dans le cadre de la protection des convois depuis les airs.

